

14  
mai 2019

⚠ Niv. 2

L'État a  
répondu

Turquie

Création de l'alerte : 05 oct. 2015

## La journaliste du quotidien Cumhuriyet Canan Coşkun risque 23 ans de prison pour insulte

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE ⓘ ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes

**AUTEUR : FEJ/FIJ**

La journaliste du quotidien Cumhuriyet Canan Coşkun risque plus de 23 années de prison. Elle est accusée d'avoir "insulté des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions" dans un reportage affirmant que des membres du personnel judiciaire de haut niveau ont eu la possibilité d'acquérir des résidences à prix réduit auprès d'un office public en charge de projets immobiliers.

La journaliste du quotidien Cumhuriyet Canan Coşkun avait rapporté qu'une lotterie destinée à sélectionner les acheteurs de résidences d'un projet immobilier développé dans le quartier Başakşehir à Istanbul avait été truqué en faveur d'un groupe de juges et procureurs ayant des liens avec le parti de la Justice et du Développement (AKP), le parti au pouvoir.

### MISES À JOUR

**14 mai 2019 :** Canan Coşkun a été arrêtée le 10 mai 2019 en raison de l'amende impayée de 12 600 TL au paiement de laquelle elle avait été condamnée pour "insulte à un fonctionnaire". Le 11 mai 2019, Canan Coşkun a comparu au Palais de Justice d'Istanbul après avoir passé une nuit en garde à vue. Elle a été libérée après paiement de l'amende.


**27 janv. 2017 :** Le 26 janvier 2017, la deuxième Cour pénal de 1ère instance d'Istanbul a condamné la journaliste Canan Coşkun à une amende de 12.600TL pour son reportage sur l'acquisition par des juges et procureurs de logements à tarifs préférentiels .

➡ Article publié par Bianet: "Penalty for Journalist Coşkun for 'Defaming Civil Servant'"

## INFORMATIONS ADDITIONNELLES

- ➔ Interview de Canan Coşkun réalisé par l'International Press Institute (en anglais): 'Q&A with Turkish journalist Canan Coşkun. Reporter faces 23 years in prison for report on judiciary officials' land deals'
- ➔ Campagne de solidarité en soutien à Canan Coşkun lancée par le Syndicat néerlandais des journalistes (en néerlandais): 'Oproep solidariteitsmail Cumhuriyet-journaliste Canan Coşkun'

## RÉPONSES DE L'ÉTAT

 12 janv. 2016 | Réponse du Gouvernement turc

- ➔ Lettre de la Représentation permanente de Turquie auprès du Conseil de l'Europe (en anglais)

## SUITES DONNÉES



17 mars 2016 | La Commission de Venise préconise que l'article 301 du Code pénal turc (Dénigrement de la Nation turque, de l'Etat de la République turque, les organes et les institutions de l'Etat) soit ré-écrit et amendé dans le but d'éclaircir et de préciser les notions qu'il contient La mise en oeuvre de cette disposition devrait aussi être limitée aux déclarations incitant à la violence et à la haine.

- ➔ Opinion 831/2015 de la Commission de Venise sur les articles 216, 299, 301 et 314 du Code pénal turc (en anglais)